

EXCLUSIONS

- Tout le matériel ou travaux nécessaires mais non spécifiés dans la présente offre.
- Licences, visas et autorisations, plans de sécurité et coordinateur de sécurité.
- Réception et mise en place des équipements dans les lieux prévus.
- Grues et éléments de charge nécessaires pour le transport et le montage.
- Travaux de maçonnerie, menuiserie et plomberie, tels que nivellement, drainages, alimentation, évacuation des eaux, points d'appui des supports, fondation et fixation des équipements.
- Tuyauteries, vannes et accessoires pour l'interconnexion entre éléments, huile et lubrifiant, ainsi que le montage.
- Raccordements électriques : le CLIENT mettra à disposition le raccordement électrique nécessaire aux outils utilisés pour le montage et fonctionnement des équipements.
- Branchement protégé en basse tension jusqu'au tableau électrique de l'équipement.
- Câblage (niveau 1) Ethernet entre les PLC des contrôleurs et le PC de supervision.
- Moyens appropriés pour la manipulation, élévation et enlèvement de gravats. Le CLIENT les rendra accessibles.
- Tout déplacement additionnel pour raisons non imputables à EMICA BOMBAS, SL (zone de montage non préparée, etc.) fera l'objet d'une facturation supplémentaire.
- L'évaluation de cette offre est basée sur les plans et mesures fournis par le CLIENT/bureau d'étude. En cas de modifications dues à des mauvaises mesures et informations, elles feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

- Toutes les commandes seront soumises aux présentes Conditions Générales de Vente.
- Les documents, manuels et catalogues d'EMICA BOMBAS, SL sont à titre informatif seulement, et les poids, dimensions et autres informations collectées peuvent être modifiés par EMICA BOMBAS, SL, sans préavis.
- La commande sera acceptée et complétée si et seulement si elle est admise par EMICA BOMBAS, SL et en l'absence de tout solde créditeur vis-à-vis de EMICA BOMBAS, SL.

2. PRIX

Les prix indiqués dans les offres sont considérés comme fermes, à condition que la commande soit reçue dans la période de validité de l'offre. Elle ne sera pas révisable sauf accord écrit préalable à cet égard. Les prix seront indiqués en Euros, sauf si une autre devise est indiquée dans l'offre, et en conditions Départ Usine, sauf si un autre Incoterm est indiqué dans l'offre. Les coûts découlant de l'ouverture des garanties ne seront pas inclus

3. DELAIS DE LIVRAISON

- Ils seront estimés. Sauf accord exprès et écrit, toute responsabilité pour les retards qui, hors de notre contrôle, peuvent survenir ne sera pas acceptée, Tels retards ne pourront pas justifier l'annulation de la commande.
- Le délai départ d'usine débute après confirmation de la commande par écrit, son acceptation, les clarifications concernant les aspects constructifs et l'accomplissement des conditions de règlement (réception de l'acompte, notification du crédit documentaire...).
- Le délai concerne le matériel emballé, prêt et mise à disposition du CLIENT.
- Si la livraison coïncide avec une période de fêtes ou de congés (Pâques, Noël, vacances d'été), le délai de départ d'usine peut être allongé. Prière de nous demander une confirmation dans ce cas. EMICA BOMBAS, SL peut suspendre l'expédition du matériel dans le cas où il recevrait des rapports négatifs concernant la solvabilité du CLIENT, ainsi qu'en cas de retard des paiements en attente. Cela ne sera jamais cause d'indemnisation ou compensation envers le CLIENT.
- Le lieu d'exécution des obligations contractuelles se correspond avec le siège social de EMICA BOMBAS, SL et ses installations. Les obligations de EMICA BOMBAS, SL prendront fin dès la communication au CLIENT de la mise à disposition des biens au siège social du fabricant. La propriété des biens fabriqués sera acquise sous condition de la réception de la totalité du paiement. Toutefois, les risques de perte ou de dommages seront transmis à compter de la mise à disposition des biens sur le site prévu dans les termes du contrat.
- Si, dans un délai de 15 jours à compter de la mise à disposition par EMICA BOMBAS, SL au CLIENT des équipements, ce dernier n'indique pas le lieu de livraison ou ne prend pas en charge ledit matériel, EMICA BOMBAS, SL se réserve le droit d'anticiper la résolution du contrat, de détruire le matériel aux frais du CLIENT et à réclamer audit CLIENT les frais de mise au rebut, de stockage temporaire, de perte pour reventes à des tiers et de tout dommage et intérêt lié à une telle situation. EMICA BOMBAS, SL aura le droit de déduire ces dommages et intérêts des sommes avancées par le CLIENT.
- Également, EMICA BOMBAS, SL aura le droit de stocker les biens fabriqués dans ses installations ou chez un tiers et de réclamer, pour cela, une pénalité financière de 15 Euros/ m2/mois au titre du stockage, sans préjudice du droit de EMICA BOMBAS, SL à réclamer les dommages et intérêts dérivés d'une telle situation. Ledit stockage ne pourra excéder 45 jours, délai à l'issue duquel, EMICA BOMBAS, SL pourra résoudre le contrat sans préjudice de son droit à réclamer tous les dommages et intérêts occasionnés.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

- Les paiements doivent être effectués sans frais et sans remises aux dates et conditions fixées par la loi 15/2010 du 5 juillet, qui établit des mesures pour lutter contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.
- Le CLIENT s'engage à payer le montant total, conformément aux conditions convenues, à l'adresse de notre siège sociale ou auprès d'un représentant dûment mandaté.
- La livraison de Document Mercantile ne prendra pas effet du paiement en tant que les montants ne soient pas satisfaits. Tout retard de paiement, quel qu'en soit le motif, augmentera de plein droit le prix dans l'intérêt fixé conformément à la loi 15/2010 du 5 juillet, pour la prévention des retards de paiement dans les transactions commerciales.
- En aucun cas la retenue des paiements ne sera licite en raison d'une réclamation du CLIENT non reconnue par EMICA BOMBAS, SL.
- Le non-paiement injustifié ou non imputable à EMICA BOMBAS, SL, donnera à ce dernier le droit de poursuivre le CLIENT, non seulement pour le montant du non-paiement susmentionné, mais pour le solde dû de la même commande, ainsi que pour tous les frais et dommages qui auraient eu lieu.
- Si des poursuites judiciaires étaient nécessaires pour obtenir le versement dû, le montant réclamé serait majoré des frais engagés dans la procédure, lesquels ne seraient inférieurs à 15 % de la dette, au titre de clause pénale, sans préjudice de ce que EMICA BOMBAS, SL réclame également les dommages et intérêts imputables au non-paiement du CLIENT.
- Le non-paiement d'une dette à son échéance entraînera automatiquement l'échéance anticipée et l'exigibilité de la totalité du solde restant à payer, ainsi que la suspension des livraisons et des travaux.
- En cas de paiement par crédit documentaire, celui-ci sera irrévocable et confirmé, ouvert dans une banque de premier ordre sélectionnée par EMICA BOMBAS, SL. La durée du crédit doit dépasser d'au moins 1 mois le délai de livraison fixé. EMICA BOMBAS, SL n'est pas tenu de débiter la fabrication des biens ni d'effectuer les services avant la confirmation et l'acceptation du crédit documentaire par EMICA BOMBAS, SL. Tous les frais liés à l'ouverture, la confirmation et la négociation dudit crédit documentaire sont à la charge du CLIENT.

5. GARANTIE

- EMICA BOMBAS, SL garantit ses équipements contre tout défaut des matériaux ou de fabrication pour un délai de 12 mois à compter de la mise en service, ou de 14 mois à partir de la mise à disposition du matériel. Cette garantie inclut la réparation ou le remplacement des parties détériorées, avec prise en charge du coût des matériaux dans les mêmes conditions que celles du contrat original.

-Le produit livré en remplacement du matériel défectueux est couvert par une garantie dans les mêmes termes et conditions applicables à l'original et pour la période restante de garantie.

- Le matériel remplacé appartient à EMICA BOMBAS, SL, sauf si sa destruction est autorisée. Si le remplacement est expressément demandé, celui-ci interviendra dans un délai maximal de 15 jours. Dans ce cas, EMICA BOMBAS, SL prendra en charge tous les frais liés au retour et/ou livraison du matériel défectueux.

-La garantie ne sera pas applicable en cas de :

- Force majeure.
- Modification la ligne d'alimentation électrique.
- Placement de pièces sans rapport avec les équipements et la manipulation ou réparation erronée par un tiers.
- Équipements non transportés, stockés, manipulés et installés conformément aux manuels d'instructions d'EMICA BOMBAS, S.
- Équipements malmenés ou qui ont été endommagés par accident ou négligence du CLIENT ou de tiers, ou qui ont été intervenus par personnel autre que celui d'EMICA BOMBAS ; SL ou non autorisé par EMICA BOMBAS, SL.
- Équipement installé et mis en service incorrectement ou dans des endroits défectueux.
- Usure dérivée de l'utilisation normale.
- Mauvais entretien.

-La responsabilité est limitée au montant total de ladite commande. Le CLIENT renonce à réclamer tout autre dommage et intérêt.

-Autres frais, tels que les frais de déplacement de techniciens ou frais de main d'œuvre, sont à la charge du CLIENT.

-EMICA BOMBAS, SL garantit également la disponibilité des pièces de rechange, qu'il s'agisse des composants à remplacer ou des parties fonctionnelles dans lesquelles lesdits composants sont intégrés.

-Afin de garantir la qualité des équipements fournis et avant la livraison de ceux-ci, EMICA BOMBAS, SL accepte qu'un laboratoire spécialisé réalise une inspection dans ses installations. Les frais d'une telle inspection étant à la charge du CLIENT.

-EMICA BOMBAS, SL ne saurait, en aucun cas, être tenu pour responsable des dommages et intérêts indirects causés au CLIENT ou à un tiers pour donner suite à des pertes opérationnelles, pertes de ventes, de revenus ou par des interruptions d'affaires ou de services, par des pertes de bénéfices ou autres pertes indirectes, intangibles, non économiques ou conséquentes ou par toute perte similaire.

-Les produits commercialisés et non fabriqués par EMICA BOMBAS, SL seront couverts par la garantie de leur fabricant, dans les conditions fixées par lui, garantie qui est transmise par EMICA BOMBAS, SL au CLIENT.

La garantie de ces produits est limitée à celle établie par le fabricant d'origine.

-EMICA BOMBAS, SL ne sera tenu pour responsable des réclamations reçues par le CLIENT de la part de tiers pour toute cause autre qu'un défaut de fabrication des produits, ainsi que de tous les frais engagés pour la défense face auxdites réclamations.

-Le client est tenu d'inspecter les produits dès leur réception. Si le bordereau de livraison est signé conforme et qu'aucune réclamation n'est présentée dans les 24 heures à compter de la livraison, EMICA BOMBAS, SL ne prendra en charge aucun des vices éventuellement constatés.

-Le client s'oblige à signer le bordereau de livraison du matériel et/ou le procès-verbal d'acceptation des installations après l'avoir reçu ; en tout cas, on considérera le matériel accepté sans réserve à compter du moment où l'on commencera à l'utiliser.

6. TAXES

Ils seront d'application ceux valables au moment de la livraison de la commande. Ceux qui dans le futur soient établis ou affectent la normalisation et l'accomplissement de cette question, seront pour le compte du CLIENT.

7. LITIGES

Pour la résolution de tout litige ou conflit opposant éventuellement les parties concernant la validité, l'interprétation, l'exécution et / ou la résolution du contrat, les Cours et Tribunaux de Bilbao, correspondant au siège social d'EMICA BOMBAS, SL, seront exclusivement compétents. Ce contrat est soumis à la législation espagnole.

8. AUTRES

Toute documentation en dehors de celle normalement fournie par EMICA BOMBAS SL sera objet d'un chiffrage apart. Le test hydrostatique et l'équilibrage des roues sont inclus dans le prix. Autres essais ou études supplémentaires seront chiffrés séparément et à la demande du CLIENT.

EMICA BOMBAS, SL,
Polígono El Campillo, A 25-29
48500 Gallarta (Vizcaya)
C.I.F. ESB95893111

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET EXCLUSIONS DE EMICA BOMBAS, SL , jointes en annexe, constituent une partie inséparable et intégrale de la présente offre.